



Situations sanitaires exceptionnelles

FLASH INFO COVID-19

01 avril 2020



EN RÉGION :

Au 30 mars, l'Agence Régionale de Santé a été informée du décès à l'hôpital de onze personnes porteuses du coronavirus Covid-19 : 5 dans le Calvados, 1 dans la Manche et 5 dans la Seine-Maritime. Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 43 en Normandie (29 hommes et 14 femmes, avec un âge médian de 80 ans).

Le 30 mars, 487 personnes sont hospitalisées en Normandie (soit une augmentation de + 55% en 72h) :

98 personnes dans le Calvados - 41 dans l'Eure - 46 dans la Manche - 28 dans l'Orne - 274 dans la Seine-Maritime.

Parmi elles, **138 sont en réanimation**.

Depuis début mars, 116 personnes sont sorties de l'hôpital.

Du 24 février à aujourd'hui, **1 248 personnes ont été testées positives au COVID-19** en Normandie sur un total de 7 427 prélèvements réalisés, soit 17 % de positivité (selon les données des 3 laboratoires hospitaliers réalisant les PCR Covid-19 en Normandie : CHU de Caen, CHU de Rouen et Groupe Hospitalier du Havre).

Source: <https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-point-de-situation-en-normandie-et-conduites-tenir>



UNITÉS COVID-19 AU CPO :

Une zone d'hospitalisation de **7 lits** dédiés à accueillir de **potentiels patients** du CPO symptomatiques COVID est organisée, sur le **site d'Alençon**, au **1^{er} étage du service Les Cèdres**.

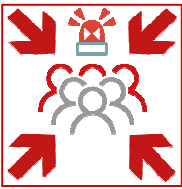
Une deuxième zone d'hospitalisation de **5 lits** dédiés est mise en place, sur le **site de L'Aigle**, au **1^{er} étage du bâtiment Letailleur** dans le service **Fontenil**.

Suite à un appel à candidatures, les **équipes dédiées** sont constituées pour les prises en charge dans ces unités. Merci aux agents qui se sont portés volontaires.

Ces équipes seront amenées à intervenir dès que le besoin sera présent.

Le week-end dernier, **une patiente** prise en charge dans l'unité **Saint Évroult** a été testée **positive** au Covid-19.

Elle a été transférée sur l'**unité dédiée** au **CH de L'Aigle**. Au regard de son état de santé actuel, sa prise en charge est maintenue sur l'unité du centre hospitalier.



PLAN BLANC :

Dans le cadre de l'**épidémie** Covid-19, le **plan blanc du Covid-19** est déclenché ce jour au sein de l'établissement.

En fonction de l'évolution de l'épidémie, les **mesures** suivantes pourraient être entreprises afin d'**assurer la continuité des soins** au bénéfice des patients :

Réintégration des agents maintenus en activité à domicile, en fonction des besoins exprimés par les responsables de service et validés par les directions fonctionnelles ;

Affectation des agents ou/et **réintégration** des agents sur **d'autre(s) unité(s)** que leur unité(s) d'origine ;

Affectation sur des **horaires** qui ne sont pas habituellement les vôtres (matin, soir, nuit), même si une recherche préalable sera faite en ce sens ;

Affectation à des **tâches** qui ne sont pas habituellement les vôtres, dans le respect des compétences des professions réglementées.

Suspension possible des **congés** annuels par l'établissement.

La direction se réserve le droit d'avoir recours aux **assignations**, en cas de nécessité et après recherche des autres solutions possibles.



GARDER LE CONTACT AVEC LE PATIENT EN PROTÉGEANT SA VIE PRIVÉE :

Pour rappel, si vous participez à la **prise en charge** des patients depuis votre domicile en gardant le contact par téléphone, nous vous rappelons que pour **protéger** votre vie privée, vous pouvez **masquer** votre numéro afin qu'il ne soit pas visible de votre correspondant.

Pour ce faire, il suffit de composer le **# 31 #** avant le numéro souhaité.

=> démarche **identique** à partir d'un téléphone **portable** ou d'un **fixe**.



NOTES D'INFORMATION :

De nombreuses **notes d'information** sont parues depuis le début de la période de confinement dont nous faisons l'objet.

Pour rappel, quelques unes d'entre elles :

- n°**04**-2020 : Organisation et fonctionnement de l'Établissement Covid-19,
- n°**07**-2020 : Crise sanitaire Covid-19,
- n°**08**-2020 : Fermeture de structure en lien avec les mesures de confinement liées au Covid-19,
- n°**10**-2020 : Covid-19 et restriction de présence de certaines professions,
- n°**11**-2020 : Covid-19 et critères pathologiques retenus par le HCSP,
- n°**12**-2020 : Covid-19 et congés du personnel,
- n°**13**-2020 : Covid-19 et proposition d'hébergement collectif pour les soignants.

Tous ces documents sont à retrouver sur le site internet de l'établissement : <http://www.cpo-alencon.fr>